

LE DOMAINE DES AFFAIRES : AMBIGUÏTÉS LEXICALES DANS LA PRAGMATIQUE DE LA TRADUCTION FRANÇAIS-ESPAGNOL

Mercedes EURREUTIA CAVERO
Université de Murcie, Espagne

***Abstract:** The lexicon is a movement of insertion and exclusion, in a constant dynamic. The creation procedures are diverse, but they do not vary essentially over time, unlike their implementation, which changes and introduces anomalies. Complex movements occur on units already attested, both morphologically and semantically, involving the grammar / lexicon relationship. These various manipulations motivate the present study in which we will show how the etymological approach of the lexicon of the business suggests glimpses, resemblances « misleading » which frequently induce the translator in error. Details on aspects of spelling and pronunciation, popular etymology, homophones and homographs, doublets, intralingual or interlingual paronyms, extracted from a corpus created from authentic documents relating to the field of business, in its dual French-Spanish version will allow us to demonstrate how the matching of terms in a bilingual or multilingual terminology search must be based on the identification of the concept by highlighting the descriptors. An analysis of the notional field of the chosen term will make it possible to define its scope and to discern whether there is an equivalence or a correspondence of meaning or usage. In the latter case, to respect the division of reality specific to each of the languages present, it is important to understand the relationships that unite the terms of one language to another and to circumscribe, by the marks of use, the scope of each term depending on the context in which it is updated.*

***Keywords:** lexicology; business domain; ambiguities; translational pragmatics; contrastive French - Spanish study.*

1. La langue : un système « vivant »

Le système de la langue est, comme indique Victorri, « un système vivant dans l'esprit des locuteurs, en perpétuelle transformation sous l'effet de son usage au quotidien » (1997, p. 57). L'innovation lexicale, inhérente à toute langue vivante est liée à l'évolution de la société, des techniques, des besoins, des sciences... Elle se manifeste par la création de mots nouveaux, par des emprunts aux langues étrangères mais elle peut provenir également de glissements progressifs du sens reposant sur une sélection des sèmes préalablement actualisés et se manifester de manière diverse : par des variations catégorielles, des changements de classe grammaticale ou sémantique, etc. Le lexique se trouve donc, par le mouvement d'insertion et d'exclusion de morphèmes, dans une dynamique constante. Les procédures sollicitées sont diverses, mais elles ne varient pas essentiellement dans le temps, contrairement à leur mise en œuvre qui se modifie et introduit des

anomalies. Des mouvements complexes interviennent sur des unités déjà attestées, tant sur le plan morphologique que sur le plan sémantique, mettant en jeu la relation grammaire / lexicale. Ces manipulations ont pour conséquence le fait qu'une partie du sens, qui se manifeste à travers les emplois, soit conditionnée par la préexistence et la coexistence d'unités formant le système, même si les nouvelles combinaisons viennent combler des vides et s'inscrivent différemment. Ces combinaisons diverses motivent la présente étude, lors de laquelle nous montrerons comment l'approche étymologique du lexique spécifique des affaires laisse entrevoir des curiosités, des ressemblances qu'on pourrait qualifier de « trompeuses » étant donné les erreurs considérables qu'elles causent en traduction.

2. Mots et maux du français : l'orthographe et la prononciation

L'emploi correct de l'orthographe pose un problème délicat dans les deux langues en contraste : le français et l'espagnol. Prudentes, les autorités admettent parfois des tolérances ; les dictionnaires proposent pour tel ou tel mot, double ou multiple possibilité. Dans le mot *orthographe* (*ortografía* en esp.) il y a l'adjectif grec *orthos*, qui signifie « droit, correct ». Mais bien des mots, même s'ils sont recommandés officiellement, recèlent plus ou moins des erreurs de formation. En effet, les erreurs de prononciation se succèdent et avec eux les erreurs sémantiques ainsi que les incohérences et les contresens en traduction : doublets, homophones, homographes, paronymes, hybrides... envahissent les langues, française et espagnole, sans oublier les caprices du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel, ni les incohérences sémantiques que leur interprétation entraîne. Les divergences de ce genre sont assez fréquentes dans les langues romanes et par conséquent en français et en espagnol comme le montreront les exemples que nous analyserons par la suite, en commençant par le plus simple. La similarité de forme entre deux mots de prononciation voisine peut provoquer le phénomène nommé « attraction paronymique » ou « étymologie populaire ». Les locuteurs attribuent une fausse étymologie à un mot dont ils ne saisissent plus le sens. Ce phénomène s'observe en diachronie et en synchronie. Les fausses étymologies de toutes sortes, abondent en français : ainsi *un jour ouvrable* n'est pas un jour où l'on ouvre les boutiques, les usines, les écoles, etc. Il s'agit du *jour où l'on ouvre*, c'est-à-dire où l'on travaille : *ouvrable* vient du verbe *ouvrer*, qui signifie *travailler, façonner* et dont on trouve la trace dans *œuvrer* et *opérer* ; en espagnol *laborable* (Amorós et al., 1993, p. 373). Pour la même raison *un sommier* n'est pas l'endroit où l'on fait un *somme*. Ce terme vient du bas latin *sagmarium* « bête de somme » (*Le Petit Robert*¹, 1999, p. 2451) et appartient au langage courant. En espagnol il faut le traduire par *somier* [*de una cama*], *dintel* [*de una puerta*], *yugo* [*de una campana*], *secreto* [*de un órgano*] ou *travesaño* [*de una reja*] (*Larousse*², 2007, p. 630).

¹ Dans le but d'éviter les répétitions tout au long du texte, on fera référence à ce dictionnaire par l'abréviation PR.

² Les références au dictionnaire *Larousse* seront indiquées dans le texte par l'abréviation L.

Soumis à une restriction sémantique on le trouve aujourd'hui au langage technique dans les sens qu'on vient de citer mais également en comptabilité où ce terme désigne « le dossier de documents financiers, juridiques, comptables » (2451PR) ; en espagnol, *libro de caja, registro* (Amorós et al., 1993, p. 487). Ce terme entre dans la combinaison de lexies plus complexes : *sommiers judiciaires* (fr.) – *ficheros centrales* (esp.). Dans le but de réfléchir sur ces phénomènes nous analyserons par la suite des exemples précis que nous considérons pertinents dans le domaine spécialisé analysé. Pour ce faire nous commencerons par les homographes.

2.1. Les homographes

Comme l'on sait les homographes se prononcent et s'écrivent de la même façon mais n'ont aucun rapport entre eux et n'ont pas le même sens. Parfois, ils ne sont pas du même genre : l'un est masculin, l'autre féminin et n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale. Exemple 1 : *capital(e)* (fr.) – *capital, esencial* (esp.) / *capital* m. (fr.) – *capital* m. [dinero] / *capitale* f (fr.) – *capital* f (esp.) [ville qui occupe le premier rang dans un État, une province] (107L). Exemple 2 : *lieu* m. (fr.) – *lugar* m. (esp.) (395L) / *lieu* m. (fr.) – *merluza* f (esp.). L'un est issu du latin *locus*, de même sens synonyme d'endroit, et admet un pluriel en -x : *des lieux*. L'autre *lieu* vient sans doute du breton *levn*, « poli, lisse » et désigne un poisson proche du merlan. Son pluriel est en -s : *des lieus*. Exemple 3 : *livre* f. (fr.) – *libra* f. (esp.) / *livre* m. (fr.), *libro* m. (esp.) (398L). Exemple 4 : *louer* (fr.) – *alabar* (esp.) / *louer* (fr.) – *alquilar* (esp.) (401L). Le premier *louer* est issu du latin *laudare*, « faire l'éloge ». L'autre verbe *louer* vient de *locare*, « placer » que l'on retrouve dans *location* (fr.) – *alquiler* (esp.), *locataire* (fr.) – *inquilino* (esp.). Exemple 5 : *traite* f. (fr.) – *letra de cambio* f. (esp.) / *traite* f (fr.) – *tirada* f, *trecho* m. (esp.) / *traite* f. (fr.) – *trata* f. (esp.) / *traite* [du verbe traire] (fr.) – *ordeñada* (esp.) (675L). Exemple 6 : *souci* m. (fr.) – *preocupación* f. (esp.) (632L) / *souci* m. (fr.) – *maravilla* f., *caléndula* f. (esp.) (*Ibidem*). L'un de ces deux noms masculins est un déverbal de *soucier*, qui lui-même est le doublet de *solliciter*, du latin *sollicitare* « agiter fortement, inquiéter ». On retrouve effectivement l'image de « l'inquiétude, la préoccupation et la contrariété » dans le *souci*. L'autre nom masculin *souci* est le nom d'une fleur. Il est issu du bas latin *solsequia*, « qui suit le soleil ». Autres exemples : *prime* (fr.) – *primo, primero* (esp.) / *prime* (fr.) – *prima* (esp.) (541L), *somme* (fr.) – *suma* (esp.) / *somme* (fr.) – *carga* (esp.) (*ibidem*) / *somme* (fr.) – *sueño* (esp.) (630L) ...

2.2. Les homophones

Plus nombreux que les homographes, les homophones posent des problèmes considérables d'interprétation à l'oral : Exemple 1 : *censé* (fr.) – *considerado como* (esp.) (116L) / *sensé* (fr.) – *sensato, cuerdo* (esp.) (620L). Il ne faut pas confondre *censé*, qui signifie « estimé, supposé, présumé » et que l'on retrouve dans

l'expression « nul n'est censé ignorer la loi » avec *sensé*, qui qualifie une personne « lucide, raisonnable, qui maîtrise tous ses sens ». Exemple 2 : *cent* (fr.) – *cien* (esp.) (116L) / *sans* (fr.) – *sin* (esp.) (610L) / *sang* m. (fr.) – *sangre* f. (esp.) (*Ibidem*). Exemple 3 : *date* f. (fr.) – *fecha* f. (esp.) (179L) / *datte* f. (fr.) – *dátil* m. (esp.) (180L). Exemple 4 : *quote* f. (fr.), *cuota* f., *cupo* m., *contingente* m. (esp.) (556L) / *cote* f. (fr.), *anotación* f., *nota* f. (esp.) / *côte* f. (fr.), *costilla* f. ; *costa* f. ; *cuesta* f., *pendiente* f. (esp.) (162L). *Quote* vient du latin *quotus*, qui signifie « en quel nombre ». Il n'est pas employé qu'au féminin dans le mot composé *quote-part*, « contribution, écot ». Le mot *cote* est un nom féminin, et n'est autre qu'une variante orthographique de *quote*. Il est cependant utilisé pour exprimer des nuances de sens différentes dans des expressions comme la *cote d'amour*, la *cote d'alerte*, la *cote d'un cheval*, la *cote mobilière*, etc. Il faut faire attention à ne pas le confondre avec *côte*, qui vient du latin *costa*, *côte*, *flanc*. Exemple 5 : *gage* m. (fr.), dr. *prenda* f. ; *pignoración* f. (esp.) ex. *contrat de gage*, *contrato de pignoración*, *de prenda* (esp.) (Amorós et al., 1993 : 253) / *gages* m. pl., *salario* m. « commercial, appointements touchés par les domestiques » (312PR). Exemple 6 : *sain* (fr.) – *sano* (esp.) (607L) / *saint* (fr.) – *santo* (esp.) (*ibidem*) / *sein* (fr.) – *seno* (esp.) (618L) / *seing* (fr.) – *firma* (esp.) / *ceint* (fr.) – *ceñido* (esp.) (115L) / *cing* (fr.) – *cinco* (esp.) (133L). L'adjectif *sain*, qui a pour féminin *saine*, est notamment utilisé à propos de la santé : on dit de quelqu'un qu'il est *sain* de corps et d'esprit. L'adjectif et nom *saint*, qui a pour féminin *sainte*, évoque des personnages religieux. Le nom masculin *sein* désigne chacune des mamelles de la femme. Le nom masculin *seing* est un terme de droit qui désigne la *signature* qui rend un acte valable. *Ceint* est le participe passé de *ceindre*, qui s'accorde au féminin en *ceinte*, et que l'on retrouve notamment dans *ceinture*. Autres exemples : *amande* f. (fr.) – *almendra* f. (esp.) (25L) / *amende* f. – *multa* f. (esp.) (26L), *compte* m. (fr.) – *cuenta* f. (esp.) (146L) / *conte* m. (fr.) – *cuento* m. (esp.) (154L), *cou* m. (fr.) – *cuello* m. (esp.) (163L) / *coup* m. (fr.) – *golpe* m. (esp.) (164L) / *coût* m. (fr.) – *coste* m. (esp.) (167), *danse* f. (fr.) – *danza* f. (esp.) (179) / *dense* (fr.) – *denso* (esp.) (198L), *frais* m. pl. (fr.) – *gastos* m. pl. (esp.) / *frais* m. (fr.) – *fresco* m. (esp.) (304L), *différend* m. (fr.) – *discrepancia* f. (esp.) (214L) / *différent(e)* (fr.) – *diferente* (esp.) (214L), *voie* f. (fr.) – *vía* f., *ruta* f. (esp.) (706L) / *voix* f. (fr.) – *voz* f. (esp.) (707L)...

2.3. Les doublets

Certains mots français, différents par la forme et par le sens, ont la même étymologie : on dit que ce sont des doublets lexicaux. Généralement, un mot latin donne un premier mot assez reconnaissable et un autre dont la forme a évolué. Celui qui est plus proche de la racine latine est appelé « doublet savant », celui qui s'en est éloigné, « doublet populaire ». Chez les Romains, le mois d'*août* était dénommé *sextilis*, car c'était le sixième mois de l'année. Comme il avait reçu les honneurs pendant ce mois, l'empereur Auguste lui a donné son nom. Puis Auguste

est devenu *août* par déformation, forme que Voltaire a toujours refusée ; dans ses écrits, il parlait toujours du mois d'*auguste*. Voici quelques-uns de ces couples fraternels, liés par une histoire commune que l'on trouve dans le langage courant mais qui se glissent parfois dans le domaine des affaires. Exemple 1 : *timbre* (fr.), *sello, estampilla* ; *presión* (esp.) (665L) / *tympan* (fr.), *tímpano* ; *rueda hidráulica* (esp.) (687L). Ces deux mots viennent du grec *tumpanon*, « tambour, tambourin », lui-même issu d'une racine signifiant « battre, frapper ». Les deux mots ont ensuite pris divers sens figurés. Exemple 2 : *opérer* (fr.), *obrar, producir su efecto* (esp.) (473L) / *ouvrer* (fr.) – *labrar* (esp.) (480L). Ces deux mots sont issus du latin *operari*, « travailler ». Sous l'influence d'*œuvre*, de même étymologie, *ouvrer* a été remplacé par *ouvrer*. Exemple 3 : *repaire* (fr.) – *guarecerse, estar en la guarida* (esp.) (583L) / *repère* (fr.) – *señal, marca* (esp.) (584L). Doublets homophones. *Repaire* est le déverbal de *reparer*, doublet de *rapatrier*. Il désigne d'abord le « retour au pays », puis l'« endroit où l'on vit, où l'on demeure, où l'on gîte ». *Repère* n'est au départ qu'une simple variante orthographique de *repaire*. Puis, sous l'influence du latin *reperire, retrouver*, il a pris le sens de « marque », « qui permet de se ou de s'y retrouver » (2250PR). Exemple 4 : *officine* a pris le sens de « laboratoire d'un pharmacien » et, au figuré, « lieu où se trament des affaires louches » (1774PR) ; en espagnol *oficina, laboratorio* (470L). Exemple 5 : *recouvrer* (fr.) – *recobrar, recuperar* ; *recaudar, cobrar* (esp.) (571L) / *recouvrir* (fr.) – *volver a cubrir, revestir* (esp.) (571L). *Recouvrer* est un doublet de *recupérer*, souvent utilisé dans des formules du type *recouvrer la santé, la vue*. *Recouvrir* vient de *couvrir*, et signifie « couvrir de nouveau ».

2.4. Les paronymes

Les paronymes, ces mots proches par le son ou par l'orthographe mais éloignés par le sens, posent des problèmes de choix d'un terme de la langue étrangère et constituent une source d'erreurs en traduction : Exemple 1 : *accident* (fr.) – *accidente* (esp.) (6L.) / *incident* (fr.) – *incidente* (esp.) (357L.). « L'autoroute Paris-Lyon a été fermée à cause d'un accident survenu entre deux poids lourds ». « Un incident a interrompu le décollage de l'avion : on a découvert à bord un sac à dos qui n'appartenait à aucun voyageur de l'avion ». Exemple 2 : *alternance* (fr.) – *alternancia* (esp.) (24L) / *alternative* (fr.) – *alternativa* (esp.) (*Ibidem*). « La vie des hommes d'affaires est souvent rythmée par l'alternance des événements commerciaux ». « Je t'offre cette alternative : prendre l'avion ou voyager en train. À toi de décider ». Exemple 3 : *conjecture* (fr.) – *conjetura* (esp.) (151L) / *conjoncture* (fr.) – *coyuntura* (esp.) (*ibidem*). « Quand je pense à mon avenir au sein de cette entreprise, je me perds en conjectures ». « L'industrie automobile a souffert de la conjoncture économique ». Exemple 4 : *consommer* (fr.) – *consumir* (esp.) (153L) / *consumer* (fr.) – *consumar* (esp.) (154L). « Ne consommez pas d'huîtres, vous risquez d'être malades ». « Il allumait souvent une cigarette et la laissait parfois se consumer sans la fumée ». Exemple 5 : *justesse* (fr.) – *justicia*,

precisión, exactitud (esp.) (380L) / *justice* (fr.) – *justicia* (esp.) (*Ibidem*) « Pendant la réunion, tout le monde a admiré la justesse de votre raisonnement » « Tout homme d'affaires doit montrer un esprit de justice ». Exemple 6 : *légal* (fr.) – *legal* (esp.) (390L) / *légitime* (fr.) – *legítimo* (esp.) (391L) / *loyal* (fr.) – *leal* (esp.) (402L). « Autrefois, la grève n'était pas légale. Ce droit a été accordé sous Napoléon III ». « Il a été injustement condamné après la faillite de son entreprise, sa colère est légitime ». « Pierre a toujours été un collègue fidèle et loyal ». Autres exemples : *arrivage* m. (fr.) – *arribada, arribo [de un barco], llegada, arribo [de mercancías]* (esp.) (44L) / *arrivée* f. (fr.) – *llegada* (esp.) (*ibidem*), *attention* (fr.) – *atención* (esp.) (51L) / *intention* (fr.) – *intención* (esp.) (367L), *émigré* (fr.) – *emigrado* (esp.) (243L) / *immigré* (fr.) – *inmigrado* (esp.) (353L), *éminent* (fr.) – *eminente* (esp.) (243L) / *imminent* (fr.) – *inminente* (esp.) (353L), *immanent* (fr.) – *inmanente* (esp.) (352L) / *imminent* (fr.) – *inminente* (esp.) (353L), *tentative* (fr.) – *tentativa* (esp.) (660L) / *tentation* (fr.) – *tentación* (esp.) (*ibidem*) ...

2.5. Les paronymes interlinguaux : les « faux amis » de l'espagnol et l'illusion du signifiant unique

Ce phénomène portant sur la mise en garde contre les expressions traîtresses, relève de la linguistique prescriptive. Toutefois, il s'agit de préciser les contours et l'extension de termes d'origine étrangère, d'y ajouter des marques d'usage, de les démarquer de leurs concurrents indigènes (apparents dans la langue d'accueil), de déterminer où se trouvent les ruptures et –aspect sociolinguistique– de rechercher pourquoi et comment tel ou tel emprunt a été privilégié et comment tel sens l'a emporté. Des domaines de prédilection pour la lexicologie contrastive interlinguale de nature synchronique mais aussi diachronique, car l'étude des « faux amis » présente des analogies avec les mécanismes d'évolution sémantique des mots dans une même langue au cours de l'histoire. Une approche diachronique interlinguale favoriserait les rapprochements historiques et mettrait en perspective les continuités réelles du noyau sémique. En effet, de nombreux gallicismes (en espagnol) et hispanismes (en français) se sont glissés par l'existence de mots qui semblent avoir le même signifiant en français et en espagnol, tout en ayant des signifiés complètement ou partiellement différents. Les sources latines communes à ces deux langues mises en contraste ont entraîné la naissance d'un vaste vocabulaire espagnol où l'instinct immédiat du francophone croit se reconnaître (et *vice versa*). Selon J. F. Sablayrolles « L'expression 'faux amis' a une valeur relative : il est souvent difficile de discerner, entre deux langues qui emploient dans des sens différents deux termes ayant la même origine, quelle est celle qui a le mieux conservé son acception primitive » (2003, 30). Les dérivations à partir de cette acception peuvent être d'importance très inégale, parfois même se manifester en sens opposé : *cachet*, ce n'est pas en esp. *cachete* (fr. *coup de tête*) mais *sello, marca* (esp.) et *caché* (esp.) [*remuneración de un artista*] (109L), *chuter* ne signifie pas *chutar* (esp.) mais *caer* (en fr. *tomber*) (132L), *clore* n'est pas *cloro* en

espagnol (en fr. *chlore*) mais *cerrar*, *clausurar*, *concluir* (129L), *concurrer*, *concurrentiel*, *concurrent*, *concurrer* doivent être traduits en espagnol par *competencia*, *competitivo*, *competidor*, *competir* (148L), respectivement (ne pas confondre avec l'espagnol *concurrer*, en français *coïncidence*), *contester* n'est pas *contestar*, *responder* (esp.) (en fr. *répondre*) mais « mettre en discussion, mettre en doute, controverser » (378PR) ; en espagnol *poner en duda*, *discutir*, *impugnar* (154L). Le terme *équipage* dans le domaine de la gestion touristique fait allusion à la *tripulación [de un avión, de un barco]* (esp.) (264L). On ne peut pas le traduire par *equipaje* en français *bagages* (346L) ; *firme* ce n'est pas *firma* (esp.) dans le sens de *signature* mais *firma* (esp.) en tant que « consorcio, empresa, entidad, razón social » (254L), *fabrique* ce n'est pas *fábrica* (esp.) dans le sens de « établissement industriel muni de machines » (2055PR) équivalent en français à *usine* mais *entreprise industrielle*. Ce mot peut éventuellement faire allusion aux « revenus d'une église » (*Ibidem*), *gages*, ce n'est pas *gajes* (esp.) comme par ex. *los gajes del oficio* (esp.), *les aléas* ou *les inconvénients du métier* (fr.) mais *sueldo [d'un domestique]* (313L), *licencier* ce n'est pas en espagnol *licenciarse* dans le sens d'*obtenir ou avoir une licence* mais *despedir* (esp.) synonymes en français de *débaucher*, *congédier*, *renvoyer* (395L) : *Il a été licencié par une mesure générale de réduction du personnel* ; *mallette* n'est pas *maleta* (esp.) (en fr. *valise*) mais *maletín* (esp.) (412L) ; *notice*, n'est pas *noticia* (esp.) (fr. *nouvelle*) mais *reseña*, *anuncio*, *folleto* (esp.) ex. *notice publicitaire* (fr.) – *reseña publicitaria* (esp.) (462L) ; un *prospectus* dans le domaine de la publicité est un *folleto* (esp.) et non un *prospecto* (esp.) (en fr. une *notice* d'un médicament) (545L) ; une *recette* est en espagnol *un ingreso* (esp.) et non *una receta* (fr. *ordonnance*) (569L) ; *site* n'est pas *sitio* ou *lugar* (esp.) (fr. *endroit*) mais *sitio* ou *paraje*, *vista* ou *perspectiva* (626L) ; *solder*, ce n'est pas *soldar* (esp.) (en fr. *souder*) mais *saldar*, *liquidar* (esp.) (629L), etc.

3. Manque de recouvrement des notions : confusions sémantiques dans l'emploi discursif de certains termes

On dit que deux termes sont équivalents s'ils affichent une identité complète de sens et d'usage à l'intérieur d'un même domaine d'application. Ainsi dans le domaine des relations de travail, *ancienneté* (fr.) et *antigüedad* (esp.) sont des termes équivalents parce qu'ils recouvrent tous les deux la même notion « temps passé à travailler dans un emploi ou une entreprise » (91PR) et ne présentent pas de disparité quant à leurs modalités d'utilisation, c'est-à-dire, par rapport aux niveaux de langue, usages géographiques ou professionnels. Il y a équivalence même si chaque langue n'envisage pas la même notion sous le même angle.

Néanmoins, l'équivalence des notions n'est pas toujours possible. Il peut arriver qu'une notion ne soit pas parfaitement définie ou plus précisément qu'elle ne le soit que dans des limites qui peuvent différer suivant la langue considérée. Lorsque

deux termes présentent des disparités de sens, il faut circonscrire ces différences à l'aide des marques logiques. La relation la plus fréquente en terminologie est celle de générique à spécifique même si la relation inverse est également possible. Le terme de la langue A comprend dans son champ de signification le terme de la langue B. Exemple 1 : l'unité lexicale *réduction de prix* (fr.) *reducción de precio* (esp.) englobe les termes français *ristourne*, *remise*, *escompte*, *rabais*. Le contexte d'emploi détermine le choix entre l'un ou l'autre. Un *escompte* (en esp. *descuento*, *reducción por pronto pago*) est une réduction accordée au client qui paie au comptant ex. « Si vous achetez des articles ménagers, vous pouvez bénéficier, par exemple, d'un escompte de 10 % à la caisse dans le cas où vous payez sans prendre un crédit. » Une *remise* (esp. *descuento*, *reducción*) est une réduction accordée au client sur le prix de vente à cause de l'importance de la commande ou de la qualité du client : « Si vous êtes étudiant, vous pouvez bénéficier dans certains cinémas d'une remise. » Un *rabais* (esp. *rebaja*, *descuento*, *reducción*) est une réduction accordée exceptionnellement au client à cause d'un défaut de livraison ou d'une livraison qui ne correspond pas à la demande du client : « On demande au client de garder la marchandise non-conforme afin d'éviter les frais de transport et on lui accorde un rabais. » Une *ristourne* (esp. *rappel*, *devolución*, *descuento*) est une réduction accordée, en fin d'année, aux très bons clients. Elle permet de conserver la fidélité des clients. Exemple 2 : citons à ce titre le vocabulaire concernant le mot *salaire*, dénommé différemment en fonction de l'activité de celui qui le perçoit, c'est-à-dire, selon la profession exercée : *traitement*, *gages*, *cachet*, *honoraires*, *solde*, *salaire*, *pourboire* : *traitement* (esp. *sueldo*) : appointements touchés par un fonctionnaire ; *gages* (esp. *salario*) : appointements touchés par les domestiques ; *honoraires* (esp. *honorarios*) : appointements touchés par les membres des professions libérales tels que avocats, notaires, médecins, etc. ; *solde* (esp. *sueldo* ; *soldada*) : appointements touchés par les militaires ; *salaire* (esp. *salario*) : appointements touchés par les employés, les ouvriers ; *pourboire* (esp. *propina*) : somme d'argent touchée par les serveurs et les ouvreuses ; *cachet* (esp. *caché*) : appointements touchés par les artistes (acteurs, musiciens...). Exemple 3 : termes employés pour désigner une facture simple ou sur place : *mémoire*, *quittance*, *note*, *reçu*. La *note* (esp. *nota*) est une facture très simple pour de faibles montants (hôtel, librairie, etc.), ex. *note d'avoir*, esp. *nota de abono* ; la *mémoire* (esp. *memoria*, *memorial*, *informe*) est une facture détaillée que l'on utilise dans le bâtiment où l'on indique toutes les opérations effectuées et le temps passé ; la *quittance* (esp. *recibo*) est une facture relative à la fourniture de biens de consommation (eau-gaz) ou à une prestation de service ex. *le loyer* ; l'*addition* (esp. *adición*, *cuenta*) est une facture que l'on donne au client dans un café ou dans un restaurant ; le *reçu* (esp. *recibo*, *recibido*) « écrit dans lequel une personne reconnaît avoir reçu une somme d'argent ou un objet mobilier à titre de paiement, de dépôt, de prêt ou de mandat » (1631PR) ex. *reçu de dépôt*, esp. *recibo de depósito*; *acquitter un reçu*, esp. *pagar el recibí*. Exemple 4 : Vocabulaire concernant la publicité écrite : *affiche*, *brochure*, *catalogue*, *circulaire*,

dépliant, prospectus. On appelle *prospectus* (esp. *folleto, prospecto publicitario*) le document qui donne la description et les prix d'un produit et en explique les avantages. Le *catalogue* (esp. *catálogo*) est la liste paraissant sous forme de livret qui présente les produits accompagnés de leurs caractéristiques et de leur prix. Le *dépliant* (esp. *desplegable, folleto*) est un imprimé publicitaire présenté sous la forme d'une feuille pliée en deux ou plusieurs fois. La *brochure* (esp. *folleto*) est le livret qui présente les produits de façon détaillée. La *circulaire* (esp. *circular*) est un imprimé adressé simultanément à de nombreuses personnes, le plus souvent par courrier. L'*affiche* (esp. *cartel*) est l'annonce publicitaire généralement placardée sur des espaces réservés à cet effet. Exemple 5 : Les différences et similitudes s'imposent parmi les mots suivants : *entretien, interview, entrevue, tête-à-tête*. *Entretien* (esp. *conversación* 258L) « action d'échanger des paroles avec une ou plusieurs personnes » (662PR), par ex. *avoir un entretien avec quelqu'un* est synonyme d'*avoir une conversation ou une discussion avec quelqu'un*. Un entretien entre deux interlocuteurs (esp. *dialogue*), entre plusieurs interlocuteurs (*colloque, conférence*). « Le directeur a eu un entretien avec ses employés » / esp. « El director tuvo una reunión con sus empleados » ; *un entretien d'embauche, esp. una entrevista de trabajo*. *Entrevue* (esp. *entrevista*) entretien particulier, « rencontre concertée entre personnes qui ont à parler » ; *fixer une entrevue, fixer un rendez-vous*. *Interview* (esp. *entreviú, entrevista* 369L) « entrevue ménagée entre une personne célèbre et un journaliste ». *Faire une interview, esp. hacer una entrevista*.

L'équivalence des notions se trouve encore souvent troublée par la disparité des niveaux de langue. Une notion peut être désignée dans une langue, par plusieurs termes qui se situent à des niveaux sociolinguistiques différents (fr. *travail, métier, boulot* fam.), tandis que l'autre langue pourra présenter ou non le même découpage (esp. *trabajo, oficio, curro* col.). En général, le contexte permet de discerner la valeur sémantique du mot en question et la traduction ne présente aucune difficulté mais dans certains cas, au demeurant les plus rares, le contexte ne suffit pas à enlever toute ambiguïté.

4. Conclusion

L'examen sémantique du lexique des affaires nous a permis de prouver que les innovations sémantiques qui se manifestent en discours se construisent à partir d'un état de langue et suivant des règles dont la mise en application peut varier. Le système, par définition, est caractérisé par une permanence sur le plan des procédés sollicités, mais ceux-ci favorisent un mouvement constant qui aboutit à des réaménagements sémantiques, susceptibles d'entraîner des conséquences grammaticales.

Le lexique spécifique des affaires, lieu par excellence de l'hétérogénéité, évolue dans une interaction constante entre la langue et discours. Il est, tel que nous avons démontré, le résultat de la mise en œuvre de procédures linguistiques complexes identifiables et dénombrables permettant une interconnexion entre forme et sens.

Les exemples analysés montrent que la traduction n'est pas toujours une opération consistant à trouver une équivalence rigoureuse entre termes ayant exactement le même sens, mais à rechercher des approximations donc à s'exposer à une erreur dans son emploi discursif bien souvent dues à un défaut de recouvrement. L'appariement des termes dans une recherche terminologique, bilingue ou multilingue, repose sur l'identification de la notion par la mise en relief des descripteurs. Cette mise en relief doit s'accompagner d'une analyse du champ notionnel du terme retenu ce qui permet de circonscrire la portée et de discerner par le fait même si l'on est en présence d'une équivalence ou d'une correspondance de sens ou d'usage. Dans ce dernier cas, pour respecter le découpage de la réalité propre à chacune des langues en présence, il importe de bien saisir les rapports qui unissent les termes d'une langue à l'autre et de bien circonscrire, par les marques d'usage, la portée de chaque terme en fonction du contexte où il est actualisé. Ce phénomène, plus fréquent dans le lexique général, touche rarement des termes d'emploi fréquent concernant le lexique des affaires. Le manque d'équivalence –absolue ou partielle– des termes spécialisés, propres au domaine des affaires dans les deux langues mises en contraste, donne lieu à des confusions sémantiques dans l'emploi discursif. Il résulte donc, de tous les exemples qui précèdent, que le rôle du traducteur ne se réduit pas à rechercher des équivalences rigoureuses qui n'existent pas toujours, mais en pareil cas, il doit mettre à profit ses connaissances tant du domaine des affaires que des ressources linguistiques (de la langue de départ et de la langue cible) pour rendre fidèlement le sens de l'original.

Références

- Amorós Rica, Narciso et Merlin Walch, Olivier, *Dictionnaire juridique fr.-esp./esp.-fr*, Navarre (LGDJ), 3^e édition, Paris, [1968], 1993.
- Cusin-Berche, Fabienne, *Le management par les mots. Étude sociolinguistique de la néologie*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- Guilbert, Louis, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
- Hamon, Albert, *La langue française*, Hachette, Paris, 2000.
- Larousse. Gran diccionario esp.-fr. / fr. – esp.*, Larousse, Barcelona, 2007.
- Mortureux, Marie Françoise, *La lexicologie entre langue et discours*, SEDES, coll. « Campus », Paris, 1997.
- Niklas-Salminen, Aïno, *La lexicologie*, Armand Collin, coll. « Cursus », 2^e éd., Paris, [1997], 2015.
- Real Academia Española, *Diccionario del Estudiante*, Santillana Ediciones Generales, Madrid, Santillana, 2005.
- Rey, Alain et Rey-Debove, Josette, (rédaction dirigée par) *Le Nouveau Petit Robert I. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert, 3^e éd, Paris, 1999.
- Rey-Debove, Josette et Alain Rey (sous la direction de), *Dictionnaire Historique de la langue française*. Tome I, II et III., Le Robert, 2^e éd., Paris, 2004.

Sablayrolles, Jean François (textes réunis par), *L'innovation lexicale*, Honoré Champion, Paris, 2003.

Savy, Nicole, *Victor Hugo, voyageur de l'Europe et leurs enjeux*, Labor, Paris, 1997.

Seco, Manuel, Andrés, Olivia y Gabino Ramos, *Diccionario del español actual*, Aguilar, volumen I y II, Madrid, 1999.

Victorri, Bernard, « La polysémie : un artefact de la linguistique ? » in *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n° 2, Université d'Orléans, 41-62, 1997.